

Réf: Dossier N° 009814

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION ET
IMMOBILIER » en abrégé « SICI »

Siège social Abidjan, Port-bouet, gonzagueville,lot 538,ilot 69

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/03/2021 reçus par Me Diahore-tohouri angeline, et enregistrés au CEPICI le 07/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE
CONSTRUCTION ET IMMOBILIER » en abrégé « SICI »

Objet : L'ACHAT ET LA VENTE DE TERRAINS
LA CONSTRUCTION DE TOUS TYPES DE BATIMENTS
LA PROMOTION IMMOBILIERE
LA VENTE DE MAISONS
L'AMMENAGEMENT ET LA RENOVATIO DE BATIMENTS
L'ACQUISITION ET L"EXPLOITATION DIRECTE OU
INDIRECTE, LA PRISE A BAIL, L'AFFERMAGE, LA GERANCE
D'ETABLISSEMENTS, OU IMMEUBLES BATIS, BUREAUX OU
MAGASINS PUOVANT SERVIR D'UNE MANIERE QUELCONQUE A
L'OBJET SOCIAL.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, gonzagueville,lot 538,ilot 69

Gérant : M DEGBOUE YAO EULOGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-01902 du 18/06/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13384/GTCA/RC/2021 du 18/06/2021



Pour Avis

Le CEPICI